



COMPTE RENDU

CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 25 Août 2020

Présents : Monique GNAGNERI, Pierre GUIVARCH, Patrick JONOT, Raymonde LANDURE, Bernard LAUTROU, Marie Thérèse LIRZIN, Nicole MILBEO, Valérie PERHERIN, Germaine SAOUT, Paul TANINI

Absents excusés : Sophie LASCAULT, Guy LE GOFF, Dany LE GUEN, Hélène SPARFEL

Absente : Fabienne BECLIN,

Début de réunion : 20H05

1. Approbation du compte rendu de la réunion du 15 janvier 2020 :

Paul demande aux membres présents s'ils ont des remarques à faire sur ce compte rendu.

Aucune observation n'est formulée.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Élection du bureau :

Paul indique que Marie-Thérèse LIRZIN qui occupait le poste de secrétaire adjointe accepte de continuer à siéger au conseil d'administration mais ne souhaite plus être membre du bureau.

Paul propose de faire les élections à mains levées sauf avis contraire. Tout le monde est d'accord pour procéder ainsi et les votes donnent les résultats suivants :

- Président : Paul TANINI à l'unanimité
- Vice-Président : Patrick JONOT à l'unanimité
- Trésorier : Pierre GUIVARCH à l'unanimité
- Trésorier Adjoint : Monique GNAGNERI à l'unanimité
- Secrétaire : Nicole MILBEO à l'unanimité
- Secrétaire adjointe : aucune candidature n'a été enregistrée.

3. Veille réglementaire Covid-19 :

Paul indique qu'il est très difficile d'écrire des protocoles et procédures étant donné qu'aucun texte n'est parvenu depuis plusieurs mois, il faut aller à la pêche aux informations pour savoir ce que l'on doit faire en respectant les règles sanitaires.

Paul souhaite que des membres en charge de cette veille soient désignés. Il est proposé que chaque responsable d'activité s'informe des contraintes inhérentes à son activité

Monique est d'accord de contacter la mairie pour l'approvisionnement en produits de nettoyage et de solutions hydroalcooliques et de voir s'il est possible de bénéficier des mêmes produits que la mairie à des conditions à définir. Patrick pose la question de la marche à suivre s'il y a un cas de Covid-19.

Les réponses qui sont données sont les suivantes :

- signalement au président ou au vice-président
- une feuille de présence nominative sera établie et complétée lors de chaque activité pour faciliter la traçabilité
- lors des activités concernant les enfants, les parents devront rester à la porte du local de l'activité

Valérie indique que tout manquement aux consignes pourrait conduire à une exclusion.

Raymonde expose le cas du goûter après le patch : Paul lui répond que dans la logique il peut y avoir une collation mais pas un partage comme cela était apprécié jusqu'alors.

Chaque responsable d'activité est invité à lister ses idées et contraintes et les faire remonter sur l'adresse mail du foyer rural pour permettre une centralisation des informations recueillies.

Comme il reste encore des zones d'ombre, le foyer se met en ordre de marche.

Si l'activité n'est pas économiquement viable, elle ne sera pas réalisée.

Les inscriptions seront prises sous réserve et les chèques ne seront pas encaissés tout de suite. Deux cas peuvent se présenter pour que l'activité ne démarre pas :

- pas assez d'inscrits
- interdiction d'utiliser les salles de la commune

Une trame générale de procédure sera réalisée dans la mesure du possible pour le forum.

4. Validation des tarifs :

Pierre indique que les tarifs seront maintenus au niveau de ceux de l'année précédente.

Concernant le remboursement des personnes qui ne s'inscrivent pas cette année, il est convenu qu'un remboursement interviendra à condition que la demande soit exprimée avant le 31 octobre 2020.

Les fiches d'inscription sont prévues à l'identique de celles de l'an passé.

5. Forum / Inscriptions :

Les séances d'inscription auront lieu le vendredi 4 septembre de 16h à 19h et samedi 5 septembre de 9h à 12h dans la salle Ti Gwer.

Valérie précise qu'il faudra établir un circuit.

Une communication sera faite par voie de presse, par affichage dans les commerces et à la mairie, par mail

Vendredi : présence de Pierre, Bernard, Raymonde et Patrick

Samedi : présence de Paul, Monique, Patrick et Valérie

Il n'y aura pas de documents de présentation du foyer à consulter comme les années précédentes.

Les différents documents d'adhésion et d'inscription aux activités seront disponibles sur place.

6. Lettre d'information :

Patrick pose la question de la date de la prochaine lettre d'information : les avis des uns et des autres tendent vers une parution mi-novembre.

7. Sorties culturelles :

Monique fait part des contacts pris à ce jour :

- 2^{ème} quinzaine d'octobre : sortie vallée des saints avec 10 personnes minimum pour un coût de 5 € par personne. Visite de 14H00 à 15H00. Possibilité de faire un pique-nique.
- Fonds Édouard Leclerc : Exposition de BD de Enki Bilal ?
- Denez Prigent : St Pol de Léon
- Expo sculptures à Guerlesquin
- Visite carrière d'ardoises près de Carhaix
- Visite guidée, à la carte, de Morlaix
- Laurent Voulzy à la cathédrale de St Pol de Léon

Des choix vont devoir être opérés. Les informations seront communiquées au fur et à mesure.

8. Calendrier :

- 4 et 5 septembre : inscriptions
- mi-novembre : lettre d'information
- 13 janvier 2021 : Conseil d'Administration
- 16 janvier 2021 : galette des rois
- 5 avril 2021 : chasse aux œufs
- 14 avril 2021 : Conseil d'Administration
- 17 avril 2021 : bal country
- 9 juin 2021 : réunion du bureau
- courant juin : mystery pédestre

9. Pardon :

Nicole indique que les festivités du pardon sont annulées compte tenu des difficultés liées à l'application des mesures sanitaires.

10. Questions diverses :

- Un tour de table est effectué.
- Germaine indique que Dany LE GUEN souhaite être remplacée en qualité de responsable de l'activité Scrabble. Elle accepte de lui succéder. Paul la remercie et précise à l'assemblée que Germaine a permis de maintenir la séance du vendredi grâce à sa présence régulière.
- Accès Salle Ti Gwer. La mairie de Garlan a mis en place un dispositif d'accès avec badge. 3 badges sont réservés au Foyer Rural :
 - o Franck MILBEO pour la chorale.
 - o Valérie PERHERIN pour la country
 - o L'ULAMIR (Bernard CHOQUER) pour la gymnastique

Les badges sont à récupérer, par les bénéficiaires, contre une caution de 20 €, à partir du 8 septembre.

Prochain Conseil Administration: 13 janvier 2021

Fin de la réunion : 23H50

Fait à GARLAN, le 3 Septembre 2020

Le Président



Paul TANINI

La secrétaire



Nicole MILBEO